



COMMISSION DES
FORETS
D'AFRIQUE CENTRALE
COMIFAC

PROGRAMME DE
PROMOTION DE
L'EXPLOITATION CERTIFIEE
DES FORETS
PPECF



FICHE D'INTERVENTION PPECF

L'intervention

Appui à la réduction des risques liés au « Covid-19 » des travailleurs et populations riveraines de la concession certifiée IFO

N° contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	N° DNO	Date ANO	Date contrat	Durée	Date fin
C191	IFO Interholco	IFO Interholco	262	10/09/20	29/09/20	06 mois	26/07/21
Contribution PPECF € : 23 761			Budget total € : 23 761		TDR C191		

Principaux résultats attendus

L'intervention a pour but, la remise en état de fonctionnement de cinq (05) forages dans la localité de Ngombé, afin de lutter contre la propagation du virus COVID 19.

Objectifs et principaux résultats

Contexte et objectifs de l'intervention

L'intervention avait pour objectif de soutenir la mise en œuvre des plans de riposte au COVID 19 dans les concessions forestières certifiées du bassin du Congo, en vue de réduire l'impact de la pandémie sur les activités d'exploitation forestière.

L'intervention a porté spécifiquement sur :

- l'acquisition du matériel sanitaire et médical ;
- la réalisation des travaux d'aménagement, le renforcement des centres médicaux intégrés et le renforcement des mesures organisationnelles ;
- la sensibilisation des communautés riveraines sur les mesures barrières et l'appui aux administrations locales à travers des dotations spécifiques.

Les lignes de dépense récurrentes sont :

- L'acquisition de matériel sanitaire et médical
 - l'achat d'outillage et d'appareils médicaux pour réaliser des tests sérologiques et des kits de tests COVID-19 ;
 - l'acquisition de masques de protection faciale et autres équipements de protection individuelle (sur-blouses, sur-chaussures, gants, visières et charlottes, etc.) ;
 - l'acquisition des produits de désinfection (gels hydro alcooliques, savons, eau de Javel, bidons avec robinets pour lavage de mains, etc.).
- Des travaux d'aménagement des centres de santé et le renforcement des mesures organisationnelles
 - réhabilitation et équipement des centres médicaux intégrés ;
 - la création des zones de désinfection, de quarantaine et de prise en charge des cas identifiés ;
 - la mise en place des unités de fabrication locale de masques de protection faciale et autres matériels de protection individuelle ;
 - l'installation des postes de désinfection à l'entrée des sites de travail (bureaux, magasins, garages, etc.) ;
 - la confection du matériel de sensibilisation de masse ;
 - le renforcement des mesures d'hygiène dans les camps d'habitation et sur le site ;
 - la tenue des réunions de sécurité.

- [Sensibilisation sur les mesures barrières et autres dotations au profit des communautés riveraines.](#)
 - L'organisation des campagnes de sensibilisation des communautés riveraines (distribution des affiches à chaque village) ;
 - Les dotations spécifiques aux communautés riveraines, administrations locales et écoles (matériel de désinfection et de protection individuelle, matériel de sensibilisation) ;
 - Le soutien aux initiatives de l'Administration de la santé vis-à-vis localités riveraines, etc.

[Lire la suite...](#)

Commentaires de la Cellule de gestion du PPECF

La pandémie du COVID 19 a imposé aux acteurs du secteur forestier d'Afrique centrale la prise de mesures exceptionnelles et conséquentes, pour en réduire les impacts négatifs. Cette réaction des concessionnaires s'est traduite par le développement et la mise en œuvre des plans spécifiques de riposte au COVID19, notamment dans les concessions forestières certifiées du bassin du Congo, avec le soutien financier du PPECF. Les actions de lutte ont porté principalement sur : l'acquisition du matériel sanitaire et médical ; les travaux d'aménagement, les mesures organisationnelles curatives et préventives dans les centres médicaux intégrés et les différents sites de travail ; mais aussi la sensibilisation des communautés riveraines et l'appui aux administrations locales à travers des dotations spécifiques.

En général, les budgets prévisionnels relatifs aux plans de riposte au COVID 19 ont été conséquents, mais assez variables d'une entreprise à l'autre (24 657 € à près de 400 000 €) suivant la taille de la concession. Le budget prévisionnel global de la riposte à la pandémie cumule à environ 800 000 €. Le coût réel global de la riposte COVID 19 au 27 juillet 20 est estimé à 205 654 €, soit un niveau d'exécution du budget prévisionnel global de 26%. La contribution du PPECF représente 78% du coût réel global de la riposte, mais ce chiffre évoluera probablement dans les prochains jours, avec la poursuite des actions inscrits dans les plans de riposte COVID19 des entreprises.

Autres interventions PPECF en rapport avec l'Action

Titre de l'intervention	N° contrat	Prestataire (s)	Bénéficiaire (s)	Budget (€)	
				Total	Contribution du PPECF
Étude socio-économique de la base vie SFID-Mbang (PPECF I)	C001/ C039	Oréade Brèche/ J. Ludovic	SFID Mbang	26 650 +12 900	22 200 +9 900
Identification d'infrastructures sociales à réhabiliter aux environs des APDS (PPECF I)	C113	Thomas Martensson	SINFOCAM	11 500	11 500

Quelques références utiles

[Note de synthèse sur l'appui PPECF à la riposte COVID 19](#)

[Rapport technique et financier des 5 forages « Eau pour tous »](#)

Liens vers la bibliothèque documentaire *Tashmetum*

[[Covid](#), [HSE](#)]